

Quand les prêcheurs musulmans s'attaquent à nos fêtes de fin d'année, par Romuald

écrit par Christine Tasin | 14 décembre 2013



✘ Nul besoin de traverser la Méditerranée pour entendre des messages de « vivre-ensemble » à la sauce islamiste puisqu'en France aussi sont délivrés de tels messages.

Deux exemples concrets.

A Aulnay-sous-Bois le 31 décembre 2011, dans les locaux municipaux loués par la mairie PS à l'association islamiste EMJF, un prédicateur, Mehdi Kabir, disciple du cheikh tunisien pro-Ennahdha Béchir Ben Hassen qui sévissait à la mosquée de Villiers-sur-Marne et qui est reparti en Tunisie depuis qu'Ennahdha est au pouvoir (il y a lancé une fatwa visant à réprimer ceux qui célébraient le Nouvel an), lançait carrément que la majorité de l'Humanité qui s'apprêtait à fêter le Nouvel an allait non seulement désobéir à leur dieu allah, mais, pire encore, déclarer la guerre à allah.

Cf cette vidéo intitulée « Sois fière de ta religion (sic) », le passage en question est à partie de 01'50?.

<http://www.youtube.com/watch?v=mCk-mwsWbvo>

Lors de l'« affaire » Merah, le jihadiste algérien, BFM TV avait interviewé ce que la chaîne supposait être un imam pseudo-moderé, l'imam Haroun Derbal qui sévit dans la mosquée Islah au centre-ville de Marseille. J'étais tombé sur son interview par hasard et avais enregistré avec les moyens du bord ses propos :

<http://www.youtube.com/watch?v=RHoQl0tXUBM>

Je résume en gros :

« Ca n'a rien à voir avec l'islam, le message (sic) coranique le message de la religion c'est celui de la paix, de l'humanisme, Merah est un dilinquant (re sic); il faut éviter l'amalgame et la stigmatisation de l'islam ».

Mais voilà, le 23 décembre 2011, quelques mois donc avant l'affaire Merah, ce même Haroun Derbal délivrait un bien curieux prêche dans sa mosquée (curseur à 20'30?; quelques secondes juste avant, on peut distinguer le mot « kouffar »):

« La cilibration (sic) des fêtes de fin d'année pour les musulmans n'est pas une affaire de péché mineur, ou majeur soit-il, mais c'est une affaire plus grave et plus profonde encore que cela, c'est une affaire qui peut mettre en danger notre islamité, notre foi et notre religion. Elle peut nous faire sortir de la sphère de la croyance de l'islam pour nous faire dans une autre sphère qui est celle de la micriance (re sic) et de l'association ».

A 41'10?, il indique qu'un non-musulman voulant vivre sans problèmes au milieu de musulmans doit s'acquitter d'une taxe, la djizia (statut de dhimmi)...

Un vrai adepte du vivre-ensemble donc !

Combien de ces prédicateurs sévissent sur le sol français en totale impunité ??

Romuald